

Communiqué de presse des élu/es EELV du Conseil régional d'Ile-de-France

[Véhicules électriques : installation de mille bornes en Ile-de-France](#)

Pour inciter à l'acquisition de véhicules électrique, le Vice-président écologiste de la région Ile-de-France a fait voter un programme de financement de mille bornes de rechargement sur l'ensemble du territoire. Les premières subventions ont été accordées ce 18 Juin. Elles permettront d'en financer près de 130 sur les territoires de Seine Aval et de Marne la Vallée.

Paris, le 18 juin 2014,

Voir circuler 400 000 véhicules électriques ou hybrides dans le paysage Francilien en 2020... c'est l'objectif des écologistes franciliens.

"Pour inciter les Franciliens à s'équiper de véhicules plus respectueux de l'environnement, il est indispensable de développer les infrastructures de rechargement rapide sur le territoire", rappelle Pierre Serne, le vice-président écologiste en charge des Transports et des Mobilités, à l'origine du rapport adopté en février par le conseil régional. "La région Ile-de-France est ainsi la première à proposer un budget pour accélérer la mutation de la mobilité des grandes villes", poursuit l'élu écologiste.

Etabli après concertation avec l'ensemble des parties prenantes : collectivités, constructeurs..., ce rapport prévoit d'attribuer près de 5 millions d'euros dès 2014 pour aider les collectivités locales à installer mille bornes de recharge rapide sur l'ensemble de l'Ile-de-France. La première série de financements a été attribuée lors de la commission permanente de ce jour. Un million d'euros permettra d'installer près de 130 bornes sur les territoires de Seine Aval et de Marne la Vallée. Il existe actuellement à peine 250 bornes de recharge sur l'ensemble du territoire francilien. Entièrement dédiées au système Autolib, elles ne sont pas accessibles aux autres véhicules.

"Pour nous, écologistes, il est de notre responsabilité de proposer des alternatives permettant aux Franciliennes et Franciliens d'adopter des comportement plus vertueux", rappelle Mounir Satouri, président du groupe des élu/es écologistes régionaux. Pour aller encore plus loin, les mesures prises dans ce rapport ont pour objectif de développer l'écomobilité en développant l'autopartage, le libre service, la location courte durée ou encore le covoiturage... une flotte de 50 véhicules d'autopartage va ainsi être financée.

Par ailleurs, des stations de compression au gaz naturel et biogaz pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds sont également prévues, pour accélérer la mise en place de solutions moins polluantes pour la logistique du dernier kilomètre, pour les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de la grande distribution".

[L'ensemble du rapport et des villes concernées est en ligne ici](#)

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85